



CC Pays Créçois (Siren : 247700438)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Crécy-la-Chapelle
Arrondissement	Meaux
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	07/02/1992
Date d'effet	07/02/1992

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3 rue de la Chapelle
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77580 CRECY LA CHAPELLE
Téléphone	01 64 63 46 40
Fax	01 64 63 46 49
Courriel	pays-crecois@wanadoo.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	36 752
-----------------------------	--------

Densité moyenne 279,42

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 19

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Bouleurs (217700475)	1 515
77	Boutigny (217700491)	884
77	Condé-Sainte-Libiaire (217701259)	1 426
77	Couilly-Pont-aux-Dames (217701283)	2 208
77	Coulommes (217701309)	419
77	Coutevroult (217701416)	1 091
77	Crécy-la-Chapelle (217701424)	4 472
77	Esbly (217701713)	6 263
77	La Haute-Maison (217702257)	312
77	Montry (217703156)	3 633
77	Quincy-Voisins (217703826)	5 496
77	Saint-Fiacre (217704089)	408
77	Saint-Germain-sur-Morin (217704139)	3 673
77	Sancy (217704436)	383
77	Tigeaux (217704667)	383
77	Vaucourtois (217704840)	252
77	Villemareuil (217705052)	416
77	Villiers-sur-Morin (217705219)	1 960
77	Voulangis (217705292)	1 558

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
Environnement et cadre de vie - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement (à compter du 1er janvier 2018).</i>
Sanitaires et social - Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire.</i>
Développement et aménagement économique - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

## Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Activités culturelles ou socioculturelles

*En matière de développement culturel et de développement de la lecture publique : La CC est compétente en matière d'apprentissage et développement de la lecture, et exerce les compétences suivantes : - organisation des manifestations ?uvrant pour la promotion du livre ; - mise en place d'un réseau de lecture publique commun ; - mise en place d'un fonds documentaire intercommunal. La communauté organise et réalise des évènements culturels et artistiques avec une notoriété allant au-delà du périmètre de la communauté. Les communes peuvent toujours organiser et réaliser des évènements culturels et artistiques avec une notoriété infra communautaire.*

## Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

*En matière de transports : étude, création, aménagement et gestion des lignes régulières de transport collectif routiers, ainsi que des points d'arrêt intégrés au plan de mise en accessibilité. Élaboration et actualisation d'un plan local de déplacement. Transports à la demande (étude et gestion du service après accord si nécessaire des autorités organisatrices de transports publics).*

- Plans de déplacement urbains

*Établissement d'un Plan de mise en accessibilité de la voirie du territoire et des aménagements des espaces publics. La CC établit un plan de mise en accessibilité de la voirie du territoire ainsi que des aménagements des espaces publics et des établissements communautaires recevant du public. La CC assure la mise en accessibilité effective des seuls ouvrages communautaires.*

## Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Création, aménagement et entretien de la voirie.*

## Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

## Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

*Plan local de l'habitat.*

- Politique du logement social

*Politique du logement et du cadre de vie.*

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

*Réalisation d'une OPAH répondant aux préconisations du PLH.*

## Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

*Charte de Pays, parc naturel régional.*

- Gestion d'un centre de secours

*Contribution au service d'incendie et secours. La CC verse une cotisation pour l'ensemble des communes membres, cette compétence étant intercommunalisée postérieurement à la loi n°96-369.*

- NTIC (Internet, câble...)

*Réseaux et services locaux de communications électroniques : La communauté est compétente en matière de conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes, conformément aux dispositions des articles L.1425-1 du CGCT et du 3° et du 15° de l'article L.32 du code des postes et communications électroniques. La communauté peut à cet effet adhérer sans nouvelle consultation de ses membres à un syndicat mixte compétent en la matière.*

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

*Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.*

- Création et gestion des maisons de services au public

*Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
91	SM pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE) (259100857)	SM fermé	1 668 027
77	SMF traitement des ordures ménagères du Nord Seine et Marne (257704916)	SM fermé	319 434
77	Seine-et-Marne Numérique (200036481)	SM ouvert	977 375
77	SMF études et travaux pour l'aménagement et l'entretien du bassin du Grand Morin (257701557)	SM fermé	68 830
77	SM d'étude et de préfiguration du parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin (200036192)	SM ouvert	162 920
77	SMF d'aménagement et de gestion des eaux des Deux Morin (200078038)	SM fermé	245 424
77	SM intercommunal à vocation unique téléalarme et télésurveillance pour la sécurité des personnes âgées, région de Condé Sainte Libiaire (257704072)	SM fermé	72 599

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)